

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 32

-----  
N°124  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 20H30 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : AISSAOUI Djamila .

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Marc RUER	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et Com-  
mande Publique/Commande Publique

**OBJET : Accord-cadre relatif à la fourniture de consommables pour les cabinets den-  
taires du Centre Municipal de Santé d'Aubervilliers pour les années 2020 à 2022. Ap-  
probation du projet d'accord-cadre.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu les articles L2123-1, L2125-1-1° et R2162-13 du Code de la commande publique ;

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal approuvé  
par le Conseil Municipal du 29 juin 2017 ;

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et  
L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que l'accord-cadre relatif à la fourniture de consommables pour les cabinets  
actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2019 et qu'il y a lieu en consé-  
quence de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de com-  
mande pour satisfaire les besoins pour les trois années à venir .

Adoption à l'unanimité par 44 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'accord-cadre à bons de commande, à la fourniture de consom-  
mables pour les cabinets passé sur procédure adaptée pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier  
2020 au 31 décembre 2020 renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum,  
par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2022 au plus tard.

L'accord-cadre est passé à prix unitaires, les prestations feront l'objet de bons de commande  
susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions  
des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique :

**Montant minimum : 14 000 € HT**

**Montant maximum : 60 000 € HT**

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifie exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

